

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE

Lundi 9 janvier 2017 à 20h30

Convocation le 02/01/2017

affichage le 13/01/2017

Etaient présents : Mesdames Josette PAILLARD, Joss BERNARD, Céline MAUCHAMPS, Valérie QUEUCHE, Martine ALBAN, et Messieurs Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND, Florian DARCQ, Christophe THEVENOT, Ludovic GERBER,

Procurations : Jocelyne DUVAL à Martine ALBAN, Nadine BOUTER-TURILLON à Josette PAILLARD

Absent : Patrice PROST

Secrétaire de séance : Ludovic GERBER

Après lecture faite par Monsieur le Maire du procès-verbal du 12 décembre 2016, M. Ferrand indique qu'il souhaite voir les fiches de poste avant de les valider tel qu'indiqué dans le compte rendu.

Celui-ci est ensuite adopté à l'unanimité par les membres du Conseil municipal.

Ordre du jour

Affaires générales

- Modifications budgétaires
- Indemnité perceptrice de conseil et de confection de budget
 - Orientations budgétaires

Environnement

- Travaux ONF 2017

Questions diverses

Affaires générales

Modifications budgétaires

Afin de pouvoir mandater la dépense sur l'exercice 2016 de l'admission en non-valeur validée lors de la dernière séance, sur proposition du Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte les modifications budgétaires suivantes :

- | | |
|-------------|-----------|
| - Cpte 6541 | + 1 530 € |
| - Cpte 752 | + 1 530 € |

Indemnité perceptrice de conseil et de confection de budget

Compte tenu de l'aide et des conseils apportés tout au long de l'année par la Madame le Perceptrice, sur proposition du Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte de maintenir le taux d'indemnisation à 50 % soit un montant de 192,41 € net.

Orientations budgétaires

M. le Maire propose comme chaque année aux élus et comme la loi le permet de l'autoriser à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017 dans la limite de 25% des dépenses de l'an dernier. Après délibération, le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Bien que n'étant pas obligatoire, Monsieur le Maire propose de commencer la préparation du BP 2017 par une séance « d'orientations budgétaires » et demande à chaque membre du Conseil municipal, les idées ou projets qu'ils ont pour l'année 2017 voire la fin de mandat.

Suite au tour de table chaque élu propose les projets qu'il souhaite voir se réaliser à plus ou moins court terme. Après débat et discussion plusieurs idées ci-dessous sont évoquées :

M. FERRAND propose de ne pas engager de nouveaux travaux cette année compte tenu des gros projets déjà lancés.

M. le Maire demande à Mme PAILLARD qui aborde plusieurs projets de bâtiments, de dresser, via la commission bâtiment, une liste des différents projets, afin d'établir des priorités. La réfection de la façade du bâtiment de la médiathèque doit aussi être analysée dans le cadre de l'opération façade globale.

M. GOUNAND souhaite que les travaux de voiries engagés soient également terminés comme ils ont déjà été listés en commission, à savoir, dernière tranche des Minerais, trottoirs centre bourg et rue des Minerais, puis lotissements entre autres.

Mme ALBAN propose de s'engager dans la démarche « Voisins Vigilants ». M. le Maire l'invite à se renseigner sur les enjeux de ce principe, les besoins, les coûts et son efficacité auprès d'autres communes. Elle aimerait pouvoir organiser une visite du Sénat ou de l'Assemblée nationale avant la fin du mandat.

Mme QUEUCHE rappelle les demandes exprimées lors de la dernière réunion publique à savoir les travaux de voirie pour les lotissements de La Loutre et du Grand Domaine, le renforcement de la signalisation du rond-point, le besoin d'un parking à vélo.

Plusieurs Conseillers proposent également la réalisation d'un livret d'accueil et d'offrir des « bons » dans les commerces pour les nouveaux habitants.

Mme MAUCHAMP et M. DARCQ abordent l'aménagement du City Stade qu'il conviendra d'achever (tables, agrès de sport, etc...). La commission examinera également la mise en place d'une aide de la commune pour passer le permis en échange d'heures de travail.

Mme BERNARD s'interroge sur le besoin d'aménagement du dernier étage du bâtiment de la médiathèque. Elle évoque aussi les cheminements piétons entre Dampierre et Fraisans et la sécurisation au niveau du Pont sur le Canal qui reste étroit. Elle souhaite voir aboutir le projet de traje entre la place de la mairie et le City Stade. M. le Maire attend la réponse du Foyer logement pour valider ou non l'option

retenue en priorité. L'installation de candélabres solaires et la restauration du cabanon situé à la Source sont également à examiner.

M. le Maire conclut en demandant à chaque commission d'examiner la faisabilité des projets évoqués, et d'en définir une estimation financière.

Il souhaite par ailleurs que la commission budget travaille concrètement sur les perspectives budgétaires, les marges de manœuvre, les recettes et notamment l'évolution de la fiscalité. Sans engager de nouveaux projets, la période à venir doit permettre de réaliser les études pour assurer le cas échéant la poursuite de nouveaux projets d'ici et au delà de 2020.

Travaux ONF 2017

Monsieur GOUNAND informe le Conseil municipal des travaux ONF qui sont programmés en 2017 conformément au plan de gestion.

Il précise qu'il est attendu des devis et qu'il est opportun de regrouper les travaux 2017 et 2018 pour obtenir de meilleurs prix.

Le Conseil sera amené à valider ces devis lors d'un prochain Conseil mais acte d'ores et déjà le regroupement des travaux 2017 et 2018 à réaliser cet automne.

QUESTIONS DIVERSES

1 – M. le Maire et M. Gounand présentent le choix des coloris proposés par la commission voirie pour l'aménagement du parvis de l'école à savoir :

- gris anthracite pour les assises et marches, intercalé de blanc pour les assises,
- réalisation d'un damier central sur le parvis, dalles anthracite et roses, entourées de pavés anthracite,
- murs en L couleur anthracite,

Enfin pour des raisons de sécurité il est décidé de rester sur un aspect grenailé non poli, moins glissant, même si cela entraîne des inconvénients en termes de salissures et de vieillissement.

2 – M. DARCQ informe le Conseil municipal de l'assemblée générale de l'association Sourire d'automne à laquelle il ne pourra assister, c'est Mme Bernard qui représentera la commune, le Maire étant également indisponible.

3 – M. DARCQ informe le Conseil municipal que la commission association se réunira le mercredi 1^{er} février prochain à 20h30, salle de réunion n°1.

4 – M. FERRAND demande si la livraison des abris bus a été effectuée. Il demande si les heures supplémentaires sont payées sur la commune. Il souhaite également savoir si le temps partiel d'un agent (80% payé 86% conformément à la loi) a déjà débuté. Le Maire indique que le mobilier n'est pas encore livré, une relance doit être faite, que les heures supplémentaires sont récupérées et qu'en effet le temps partiel accordé est déjà actif.

M. FERRAND fait remarquer que le temps partiel étant payé environ 86 %, cela représente donc une augmentation équivalente de salaire pour l'agent. M. le Maire fait remarquer que l'agent s'est toujours investi pleinement pour la commune, sans que l'on considère qu'il soit sous payé.

5 – M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il dispose d'une demande de tarification « spéciale » concernant une habitante de Dampierre qui souhaite organiser un concert caritatif en faveur des enfants handicapés, au nom de l'association (de Besançon) dont elle est membre. M. FERRAND considère qu'il n'y a pas lieu de déroger au règlement voté, le tarif association extérieure doit s'appliquer. Après débat le Conseil refuse d'appliquer un tarif particulier et émet donc un avis défavorable à cette demande.

La séance est levée à 23h00